

La maison natale de Benjamin Constant

Autor(en): **Cordey, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **75 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-57138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La maison natale de Benjamin Constant

Sur la façade du n° 5 de la rue du Grand-Chêne, à Lausanne, une plaque de marbre gris porte en belles capitales les premiers mots, mais abrégés, du *Cahier rouge* : « Je suis né le 25 octobre 1767 à Lausanne d'Henriette de Chandieu et de Juste Constant de Rebecque. Benjamin Constant ». Le fondateur des *Amis de Benjamin Constant*, M^e Agénor Krafft, qui y avait fait poser ce mémorial en 1960, se gardait ainsi, tout en le donnant pourtant à penser, d'affirmer que le grand écrivain était né dans ce bâtiment. L'immeuble du reste est moderne. Il ne se dresse pas sur l'exact emplacement de la maison Montrond, ou Chandieu, ou encore plus tard Gaulis, démolie en 1911-1912¹, qui passait pour la maison natale et portait le n° 6. De plus, il est extrêmement douteux que Constant ait vu le jour dans cette maison-là. La prudence s'imposait.

La plaque du Grand-Chêne laisse ainsi la question ouverte.

Où donc, à Lausanne, est né Benjamin Constant ? En cette année de commémoration, le point, pour n'être en rien capital, mérite au moins un examen.

Quatre hypothèses s'affrontent, conduisant à deux conclusions seulement, mais inconciliables.

A vrai dire, le premier auteur à avoir abordé la question avance plus que des suppositions. « Ma mère », dit la seconde phrase du *Cahier rouge*, dans une formule d'une sécheresse significative, « mourut en couches, huit jours après ma naissance ». (Elle ne mourut en fait que quinze jours après, le 10 novembre.) M. et M^{me} W. de Sévery affirment à ce sujet que « M^{me} de Constant mourut dans la maison de Chandieu (...), rue du Chêne, et fut enterrée au cimetière de St-François »². C'était désigner du même coup la maison natale de Benjamin, car on n'imagine pas que la malheureuse ait été en état de supporter

¹ G.-A. BRIDEL, *Lausanne, Promenades historiques et archéologiques*, Lausanne 1931 (p. 64), et, sur la base des renseignements fournis par cet auteur, PAUL-L. LÉON, *Benjamin Constant*, Paris 1930, p. 97 et 101.

² M. et M^{me} WILLIAM DE SÉVERY, *La Vie de Société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle*, Lausanne et Paris 1911, t. I, p. 134, note 2.

un transport après sa délivrance. Les Sévery, chose curieuse, se montrent pourtant plus réservés sur ce second point : « Selon toute apparence » disent-ils, parlant de l'appartement où serait né le futur publiciste ¹. En réalité, les Sévery ne doivent jamais avoir douté que Constant fût né dans « la maison du Chêne ». S'ils en avaient la preuve, ils ne l'ont pas donnée et les archives Charrière de Sévery qu'ils exploitaient, dont l'exploration n'est du reste pas achevée, ne l'ont pas procurée non plus jusqu'à ce jour.

G.-A. Bridel doit avoir suivi l'opinion des Sévery, comme le fit ensuite M. Samuel Gex ². Ce dernier, pour la défendre, échafauda avec de solides arguments la seconde hypothèse. Plutôt que d'accoucher dans l'une des maisons de campagne de son mari, que le service retenait longuement loin du pays — il était pour lors capitaine au service des Pays-Bas — Henriette Constant se serait rendue « dans la maison Chandieu, c'est-à-dire (...) dans la maison de sa mère comme pouvait et devait le faire une jeune épouse pour son premier né » ³. Et cette maison Chandieu pour M. Gex, comme pour les Sévery, ne pouvait être que celle dont la grand-mère maternelle du jeune orphelin, M^{me} de Chandieu, avait hérité de son père, Jacques de Montrond, « au fauxbourg du Chexne ».

L'éditeur de *Cécile*, des *Journaux intimes*, des *Œuvres*, M. Alfred Roulin, était arrivé, dès 1953, avec des arguments très voisins, à une localisation différente. Pour lui, Benjamin est bien né en effet chez ses grands-parents maternels, mais ces grands-parents, le colonel Benjamin de Chandieu et sa femme, Marie-Françoise-Charlotte, née de Montrond, habitaient en octobre 1767 depuis plus de deux lustres et pour plusieurs années encore, la place Saint-François, et plus précisément l'immeuble qui abrite depuis tantôt cent cinquante ans le « Cercle littéraire » et porte aujourd'hui le n° 7. La maison du Chêne, que le père de M^{me} de Chandieu avait en 1757 louée pour neuf ans à « Messire François Marie Arouet de Voltaire », que l'écrivain avait occupée cette année-là et la suivante, laissée vacante pendant deux ans, puis

¹ *Ibidem*, p. 148, n. 1.

² *Généalogie Constant*, dans *Recueil de Généalogies vaudoises*, t. III, p. 221, Lausanne 1950.

³ *Gazette littéraire* des 7-8 mai 1955, « La maison natale de Benjamin Constant », par SAMUEL GEX.

sous-louée à une marquise d'Hacqueville qui s'y trouvait encore au début de 1766, cette maison à laquelle on voyait s'intéresser encore en 1771 un locataire éventuel, nommé Hume, un parent de l'historien, ne devait être enfin occupée par ses propriétaires qu'après 1772 et avant 1776, soit cinq ans au moins après la naissance de Benjamin ¹.

Les recherches qu'elle a faites dans les papiers de William de Sévery ont récemment amené M^{me} Cécile-René Delhorbe à avancer une nouvelle et dernière hypothèse ². Elle relève que, dans son testament de 1772, M^{me} de Chandieu, sous 3^o, lègue à Benjamin Constant, son « cher petit-fils » (qu'elle réduit par ailleurs à sa légitime !) mille livres « en dédommagement des réparations que monsieur son père a faites à ma maison du Chêne » ³. S'appuyant de plus sur une lettre familière du printemps 1768, dont nous allons reparler, elle en vient à admettre que Juste Constant avait depuis son mariage loué pour lui et sa famille un appartement au moins de la maison du Chêne, un autre étant occupé par ses beaux-parents, ce qui ramènerait au Chêne la maison natale de Constant, comme la maison mortuaire de sa mère.

Ces trois dernières hypothèses s'appuient sur des données de fait, qu'il convient de réunir, de comparer et, si possible, de compléter.

La maison du Chêne comportait deux étages seulement et comprenait, selon ce qu'a établi M^{me} Delhorbe, non pas un, mais deux appartements, qui pouvaient et furent parfois loués séparément. L'un d'eux s'appelait en famille « La Redoute », parce qu'une salle en était précisément louée à la société lausannoise de ce nom : elle y tenait des « assemblées », c'est-à-dire des bals, où se retrouvait la meilleure société et dont la souscription pouvait monter à deux louis ⁴. (Cette société émigra plus

¹ *Gazette de Lausanne* du 24 décembre 1953 : « La maison natale de Benjamin Constant », par ALFRED ROULIN ; *Gazette littéraire* des 9-10 juillet 1955 : « Benjamin Constant est bel et bien né dans l'immeuble du Cercle littéraire », par ALFRED ROULIN.

² Dans une note manuscrite, dont elle a bien voulu me permettre d'user.

³ Publié par M. et M^{me} W. DE SÉVERY, dans leur *Vie de Société...* t. I, appendice V, p. 368, d'après une copie.

⁴ Lettre citée sans indication d'auteur par W. DE SÉVERY, *op. cit.*, t. I, p. 305 : « ... on m'a présenté la souscription des bals, pour deux louis, dans la maison du Chesne... Présenter une dépense de deux louis... en gambades, à une personne qui vient de la campagne, c'est de quoi lui donner l'apoplexie. »

tard dans l'autre demeure des Chandieu, celle de Saint-François.) Juste Constant, auquel on ne connaît pas à cette époque de maison de ville et qui, soit dit en passant, savait fort bien gérer ses immeubles, comme ses terres, a fait au Chêne de coûteux embellissements : ce ne pouvait être guère qu'au titre de locataire et l'on est en droit de supposer qu'il a loué cette maison au début de son mariage. Mais les preuves font jusqu'ici totalement défaut et le testament de M^{me} de Chandieu est de cinq ans postérieur à la naissance de Constant.

Reste la lettre. Catherine de Charrière de Sévery, l'aînée des quatre filles Chandieu, et donc la tante du petit orphelin, l'écrivit à une parente vers la fin de février 1768¹. Il y est question du futur mariage d'une troisième sœur Chandieu, Anne-Marie-Pauline-Adriane (ou Andrienne), celle qui sera bientôt M^{me} de Nassau. Pour l'heure, elle s'occupe, avec sa mère, de Benjamin. Parmi les avantages du mariage projeté, Catherine signale que le prétendant « reprend sur le champ si cela se fait l'appartement du Chêne et qu'ainsi Anne ne quitterait point sa mère ». Cela est bien tentant : on imagine Juste, le veuf, qui s'employait à ce mariage, cédant son appartement aux jeunes époux, cependant que les Chandieu occupent l'autre logis de la maison. Mais l'expression « ne pas quitter sa mère » peut s'entendre de diverses manières et ne signifie pas forcément, lorsqu'il s'agit d'un mariage, que l'on continuera à vivre sous le même toit. Le seul point assuré, c'est donc qu'au début de 1768, il y a en tout cas dans la maison du Chêne un appartement, sinon vacant, du moins disponible.

Il devait l'être depuis quelque temps déjà. J'ai trouvé en effet, dans une *Feuille périodique* — c'est le titre que porte alors la *Feuille d'Avis de Lausanne*² — la XXVI^e du mardi 30 juin 1767, sous la rubrique « Emplacemens à louer » et le chiffre 2, l'annonce suivante :

¹ Cette lettre, retrouvée par M^{me} C.-R. Delhorbe, est inédite. Elle s'adressait à une tante de M^{me} de Sévery, Angletine, sœur de son père.

² Voir : *Deux cents ans de vie et d'histoire vaudoises, la Feuille d'Avis de Lausanne 1762-1962*, Bibl. hist. vaud., t. XXXIII, Lausanne 1962. Ordinairement désignée, dès sa fondation, comme *Feuille d'Avis* ou *Feuille d'Avis de Lausanne*, cette publication, qui est alors hebdomadaire et dont les pages sont numérotées à la suite d'un fascicule à l'autre, porte le plus souvent le titre de : *Annonces et avis divers, Feuille périodique*, chaque « feuille » étant encore numérotée, à compter du début de l'année.

Il y a au Chêne, dans la maison qu'a occupé (*sic*) Mr. de Voltaire, un appartement à louer, au premier étage, composé de douze pièces de plein pied, petites et grandes, avec une Remise à Carosse & Ecurie : on peut y entrer tout de suite. On s'adressera chez Mr. de Chandieu, place de St. François.

Il ne serait pas interdit, bien sûr, de supposer que Juste a précisément, à quatre mois de la naissance de son fils, loué cet appartement. Mieux vaut s'arrêter à ceci : au début de l'été 1767, M. de Chandieu donne son adresse à Saint-François. C'est qu'il y habite, ce qui fait encore un point assuré.

Nous connaissons la maison, c'est donc celle, au moins quant aux murs principaux, qu'occupe encore le « Cercle littéraire », ce qui nous vaut d'être renseignés sur elle ¹. « Le mas qui forme aujourd'hui cette propriété, dit Charles Gilliard, se composait au XVII^e siècle de cinq maisons : trois sur la rue, aujourd'hui place Saint-François, deux sur la ruelle ; c'étaient de ces maisons étroites comme on les bâtissait alors dans les villes fermées où la place manquait. Au début du XVIII^e siècle, deux des maisons qui avaient façade au sud furent réunies ; elles ne formaient plus qu'un immeuble... » En 1730 et 1733, trois frères, tous trois capitaines au service de France, Charles, Esaye et Benjamin de Chandieu, achetèrent cet immeuble double, puis un troisième à l'Est. Les hoirs du dernier nommé, les époux de Loys-Chandieu, les revendirent en 1795. (Les bâtiments furent ensuite regroupés, et la façade refaite, au début du siècle dernier.) Jean-Samuel de Loys de Middel avait épousé la quatrième fille de Benjamin de Chandieu, Pauline, la mère de cette Antoinette que Constant, mais ceci n'a rien à voir avec notre recherche, songera plus tard à épouser.

C'est donc bien cet immeuble-là qu'habite en été 1767 le grand-père maternel de Constant. (Dans la *Feuille* du 25 avril 1769, il signalera sous « Effets perdus » qu'il a « oublié dans une maison une canne avec une pomme façonnée en or », en priant « ceux qui l'auront chez eux de la lui indiquer » ², mais comme il

¹ Voir : CHARLES GILLIARD, *Le Cercle littéraire 1819-1919*, présenté et annoté par J.-C. Biaudet, édité par le Cercle, Lausanne 1966, p. 36 et suivantes.

² Comme la *XXVI^e Feuille* du 30.VI.1767, celle-ci, la *XVII^e*, du 25.IV.1769, a été retrouvée avec d'autres à Berne, dans les archives de la Société économique, par M. J.-P. Chuard.

omet aussi de donner son adresse, en homme qui a pignon sur rue et ne cherche plus à atteindre cette fois des étrangers, locataires éventuels, cette seconde annonce ne nous avance guère.) Nous savons au surplus par M. Roulin que, avant 1758 déjà, il est signalé dans cet immeuble, soit « à la rue et Place Près de l'Église paroissiale de Saint-François », et l'est encore en 1764, « avec ses trois filles non mariées »¹.

A moins d'un improbable déménagement entre l'été et l'automne 1767, on doit tenir pour assuré qu'au moment de la naissance de leur petit-fils, les Chandieu habitaient leur maison de Saint-François, l'actuel n° 7, et non celle du Chêne, où ils ne s'établirent que beaucoup plus tard. Cela désigne-t-il la maison natale ? Il reste encore à prouver, pour achever la démonstration, que M^{me} Constant avait fait ses couches chez sa mère.

Les indices en faveur de cette thèse sont nombreux, à commencer par le nom dans les actes de cette église Saint-François, qui devait voir se dérouler les obsèques d'Henriette Constant de Rebecque et le baptême de Benjamin, son fils. La présence dès les premiers jours de cet enfant chez sa grand-mère en apporte un autre.

Vers le 20 novembre 1767 en effet, Catherine de Charrière de Sévery écrit à l'une de ses tantes : « Le petit Benjamin est à merveille, la générale » — il s'agit de l'autre grand-mère, Rose Constant, la veuve de Samuel le général — « voulait l'ôter à ma mère... Ma mère a déclaré qu'on lui ôterait plutôt la vie que ce qui lui restait de sa chère fille ; cela a fait scènes sur scènes et puis tout a fini. Nanette » — la future M^{me} de Nassau — « couche dans la chambre de l'enfant. »²

Cette même lettre pourrait enfin apporter une preuve décisive. M^{me} de Charrière y décrit une fois encore à sa parente les sentiments qu'elle a éprouvés au moment de la mort de sa sœur préférée³. « L'idée de ne plus revoir cette chère Henriette m'a causé des angoisses inexprimables et je sens parfaitement, chose que je ne dirai qu'à vous et à M. de Sévery, que si j'avais été

¹ Cité par A. Roulin, *Gazette de Lausanne*, 24.XII.1953. On a vu que les Chandieu avaient quatre filles, toutes célibataires en 1764 ; la dernière, née en 1760, n'était alors qu'une enfant.

² M. et M^{me} William DE SÉVERY, *La Vie de Société...* t. I, p. 136-137.

³ *Ibidem*, p. 135.

encore dans la maison paternelle, j'aurais peut-être eu peine à ne pas succomber à la douleur. »

Faut-il prendre à la lettre les mots « si j'avais été encore dans la maison paternelle », en déduire que le drame du 10 novembre, auquel Catherine serait comme soulagée de n'avoir pas assisté, s'est déroulé dans cette maison ? Tout doute serait alors définitivement écarté, quant à la maison de la naissance, le 25 octobre. Mais on peut comprendre aussi, et l'allusion de la phrase à M. de Sévery, comme celles qui suivent aux devoirs et aux consolations d'une épouse et d'une mère, y engagerait, que Catherine, qu'elle ait ou non assisté au drame, s'est trouvée bien heureuse d'avoir quitté la maison paternelle, c'est-à-dire de n'être plus fille, d'avoir contracté d'autres attachements. Et là, l'argument s'efface.

Il faut pourtant conclure. Jusqu'à preuve du contraire, la vraisemblance veut, mieux : les plus fortes présomptions existent que Benjamin soit né chez ses grands-parents. Et la certitude s'impose que leur maison était alors celle de la place Saint-François.

D'autres diront si cela justifie, ou commande peut-être la pose d'une plaque sur une façade fort belle, très lausannoise aussi, mais qu'au surplus, ni les grands-parents de Constant, ni sa mère, ni son père à l'époque n'ont pu connaître.

PIERRE CORDEY.